

0012597

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussigné, Régie Nationale des Usines Renault, Société anonyme au capital de 3 387 212 475 F - 34, Quai du Point du Jour 92109 Boulogne-Billancourt Cédex - constructeur, certifions :

a) Que le véhicule :

- 1° Genre
2° Marque : Renault
3° Type : FB30A5
4° N° d'ordre dans la série du type : **VF1FB30A5**
5° Carrosserie
6° Source d'énergie
7° Puissance administrative
8° Nombre de places assises (y compris le conducteur)**
9° Dimensions
Largeur
Longueur
Surface
10° Poids total autorisé en charge
11° Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base :
12° Poids total roulant autorisé
13° Charge utile du véhicule de base :
14° Niveau sonore de référence
15° Régime de rotation du moteur lui correspondant

Versions *

VASP Ambulance 3,200 A	VASP Ambulance 3,840 A
Fourgon G.O 8 CV 2 ou 3	Fourgon G.O 8 CV 2 ou 3
2,000	2,000
5,000	5,640
10,000	11,280
tonne 3,50	tonne 3,50
tonne 1,76	tonne 1,82
tonne 5,50	tonne 5,50
tonne 1,74	tonne 1,68
dB.A 91	dB.A 91
(tr / min.) 3150	(tr / min.) 3150

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)

b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins), le _____ pour être livré à _____

Fait à _____ le _____

** Rayer la mention inutile

* Rayer les colonnes inutiles

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

D'une déclaration à la Préfecture.

Le cas échéant d'une réception à Titre Isolé par le service des Mines.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussigné, Régie Nationale des Usines Renault, Société anonyme au capital de 3 387 212 475 F - 34, Quai du Point du Jour 92109 Boulogne-Billancourt Cédex - constructeur, certifions :

a) Que le véhicule livré en * : plancher cabine : (voir nota)
châssis-cabine
châssis-cabine double

- 1° Genre
2° Marque : Renault
3° Type : FB30A5
4° N° d'ordre dans la série du type : **VF1FB30A5**
5° Carrosserie
6° Source d'énergie
7° Puissance administrative
8° Nombre de places assises (y compris le conducteur)*
10° Poids total autorisé en charge
12° Poids total roulant autorisé
14° Niveau sonore de référence
15° Régime de rotation du moteur lui correspondant

Versions **

tonne
tonne
dB.A
(tr / min.)

CTTE/VASP	CTTE/VASP	CTTE/VASP
3,200	3,840	3,840
G.O	G.O	G.O
8 CV	8 CV	8 CV
2 ou 3	2 ou 3	7
3,50	3,50	3,50
5,50	5,50	5,50
91	91	91
3150	3150	3150

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus

b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins), le _____ pour être livré à _____

Fait à _____ le _____

* Rayer la colonne inutile

** Rayer les mentions inutiles

NOTA. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule remorqué livré en châssis-nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès verbal de Réception à Titre Isolé

10.2.4. Le numéro d'identification commence à : VF1FB30A501400011

10.2.5 Identification du moteur : sur carter cylindres avant gauche